

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1097**3 décembre 2001****SOMMAIRE**

Flamingo Line Holding S.A., Senningerberg	52611	Iris II, S.à r.l., Luxembourg	52622
France-Luxembourg Holding S.A., Luxembourg ..	52611	Javi International S.A.H., Luxembourg	52621
Fuga S.A.H., Luxembourg	52612	Jopsa S.A., Luxembourg	52623
Fuga S.A.H., Luxembourg	52612	Jopsa S.A., Luxembourg	52625
G.F.E. Financière d'Entreprises S.A., Luxembourg	52612	Kalnis International S.A., Luxembourg	52620
General Medical S.A., Luxembourg	52611	KBC Lease (Luxembourg) S.A., Strassen	52626
Gesecalux S.A., Luxembourg	52612	Kermadec S.A., Luxembourg	52626
Grand Link Network S.A., Luxembourg	52614	Kosmo Holding Corporation S.A., Luxembourg..	52627
Grande Chartreuse S.A., Luxembourg	52614	Kosmo Holding Corporation S.A., Luxembourg..	52627
Graziano International S.A., Luxembourg	52611	Kosmo Holding Corporation S.A., Luxembourg..	52627
Hei Elei Film Productions S.A., Luxembourg	52616	Lanimullion S.A., Luxembourg	52628
Hei Elei Film Productions S.A., Luxembourg	52616	Lanimullion S.A., Luxembourg	52628
Hei Elei Film Productions S.A., Luxembourg	52616	Lanimullion S.A., Luxembourg	52628
Heleba S.A.H., Luxembourg	52614	Lauromar Holding S.A., Luxembourg	52629
Hipermark Holding S.A., Luxembourg	52617	Lauromar Holding S.A., Luxembourg	52630
I.T. & C. Europe S.A., Luxembourg	52622	Leroy - Merlin & Cie Valaction S.C.A., Luxem- bourg	52630
Ilico S.A.H., Luxembourg	52613	Lodenbau International S.A., Luxembourg	52627
Ilico S.A.H., Luxembourg	52613	Lofer, S.à r.l., Luxembourg	52632
Ilico S.A.H., Luxembourg	52613	Luigi Serra International S.A., Luxembourg	52632
Ilico S.A.H., Luxembourg	52613	Luxprod S.A., Luxembourg	52631
Immobilière Muhlenbach S.A., Luxembourg	52618	Luxprod S.A., Luxembourg	52631
Indufin S.A., Luxembourg	52616	Luxprod S.A., Luxembourg	52631
Inep Europe S.A., Luxembourg	52618	Luxprod S.A., Luxembourg	52631
Intégrale Luxembourg S.A., Hesperange	52614	Medicover Holding S.A., Luxembourg	52638
Intégrale Luxembourg S.A., Hesperange	52615	Medicover Holding S.A., Luxembourg	52641
Intégrale Luxembourg S.A., Hesperange	52615	Mental Equipment S.A., Munsbach	52633
Inter Toiture, S.à r.l., Niederanven	52617	Merendal Corporation S.A., Luxembourg	52633
Inter Toiture, S.à r.l., Niederanven	52617	Mereso, S.à r.l., Luxembourg	52633
International Research & Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg	52619	Merril Lynch Global Currency Bond Series, Sicav, Luxembourg	52634
International Research & Development (Luxem- bourg) S.A.H., Luxembourg	52619	Meters S.A., Luxembourg	52634
International Vineyards Partners S.A., Luxem- bourg	52619	Microfina S.A., Luxembourg	52634
Internationale Dienstleistungsgesellschaft S.A., Luxembourg	52620	Modigliani, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	52635
Interval S.A.H., Luxembourg	52621	Morellia S.A., Luxembourg	52635
Interval S.A.H., Luxembourg	52621	NCA, Nouvelles Constructions Artisanales S.A., Ehlange	52636
Intfideco S.A., Luxembourg	52619	Neffa International S.A., Luxembourg	52634
Investitalia Holding S.A., Luxembourg	52622	Nevada Investments S.A., Luxembourg	52633
		New Bridge S.A., Luxembourg	52625
		New Markets Promotion Enterprise S.A., Luxem-	

bourg	52635	Radio Finance S.A., Howald	52651
Nordest S.A., Luxembourg	52635	Ramillies S.A., Luxembourg	52652
Noufon S.A., Luxembourg	52632	Ravenelle Holding S.A., Luxembourg	52652
Olga Holding S.A., Luxembourg	52636	Realpromo S.A., Windhof	52650
Omnia Finholding S.A., Senningerberg	52637	Realpromo S.A., Windhof	52650
Omnia Finholding S.A., Senningerberg	52637	(Le) Récif, S.à r.l.	52632
Orgemont S.A. (Holding), Luxembourg	52637	Revista Investissements S.A., Luxembourg	52651
Orilux S.A., Luxembourg	52642	Ridgewell International S.A., Luxembourg	52653
Padona A.G., Luxembourg	52641	Ridgewell International S.A., Luxembourg	52653
Parkar S.A., Luxembourg	52626	Riverbrow S.A., Luxembourg	52652
Pelkosen Holding S.A., Luxembourg	52642	Riwa S.A., Luxembourg	52653
Pelkosen Holding S.A., Luxembourg	52642	Romane S.A., Luxembourg	52653
Phase Europe Holding S.A., Luxembourg	52637	RTL 4 Finance S.A., Luxembourg	52618
Potiguar II, S.à r.l., Luxembourg	52643	RTL 4 Finance S.A., Luxembourg	52618
Potiguar II, S.à r.l., Luxembourg	52645	RTL 4 Holding S.A., Luxembourg	52656
Potiguar III, S.à r.l., Luxembourg	52645	RTL 4 Holding S.A., Luxembourg	52656
Potiguar III, S.à r.l., Luxembourg	52647	Running Holding S.A., Luxembourg	52610
Pre.Co.Fa. S.A., Livange	52648	Saint Laurent Finance S.A. (Holding), Luxem- bourg	52656
Pro-Net Services, S.à r.l., Sandweiler	52647	Samdam, S.à r.l., Luxembourg	52628
Profimolux S.A., Luxembourg	52648	Sanderson International S.A., Luxembourg	52642
Promofi S.A., Luxembourg	52648	Sanifinance S.A., Luxembourg	52654
Quantum Potes S.A., Luxembourg	52649	Social System, S.à r.l., Luxembourg	52635
Quantum Potes S.A., Luxembourg	52649	T & T Services S.A.	52610
Quassine Holding S.A., Luxembourg	52650	Via Com Holding S.A.H., Luxembourg	52649
Quassine Holding S.A., Luxembourg	52650		
Rachow S.A., Luxembourg	52651		

RUNNING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 71.680.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33994/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

T&T SERVICES S.A., Société Anonyme.

Le siège social de la société T&T SERVICES S.A. au 51, boulevard Dr Charles Marx, L-2130 Luxembourg, inscrit au R. C. de Luxembourg B, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

Me D. Phong

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2001, vol. 553, fol. 39, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34057/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

FLAMINGO LINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 34.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001

L'Assemblée décide la mise en dissolution anticipée de la Société, celle-ci n'ayant plus d'objet.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 mai 2001.

Signature.

(33847/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

FRANCE-LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.621.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2001.

FRANCE LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(33850/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

GENERAL MEDICAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.536.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 avril 2001

1. La liquidation de la société GENERAL MEDICAL S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33859/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

GRAZIANO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 11.908.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 juin 1997

Les mandats d'Administrateur de Madame Françoise Stamet, maître en droit, demeurant 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange, Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant 72, rue du Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald, Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant 95, rue Principale, L-6833 Biver et le mandat de Commissaire aux Comptes de la SOCIETE FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, ayant son siège, 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Fait à Luxembourg, le 3 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour GRAZIANO INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33869/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

FUGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.339.

—
Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2001.

FUGA S.A.
Signatures
Administrateurs

(33851/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

FUGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.339.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 octobre 2000

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Certifié sincère et conforme
FUGA S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33852/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

GESECALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 32.984.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C n° 441 du 7 septembre 1996, modifiée par acte sous seing privé en date du 30 avril 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 750 du 9 octobre 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GESECALUX S.A.
KPMG Financial Engineering
Signature

(33861/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

G.F.E. FINANCIERE D'ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 55.595.

—
RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 1998

Le nombre des administrateurs est porté à 4 (quatre). Est nommé administrateur Monsieur Ferruccio Piantini, dirigeant de sociétés, demeurant à Milan, Italie, Viale Bligny, 41, avec pouvoir de signature A.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

G.F.E. FINANCIERE D'ENTREPRISES S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 45, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33862/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ILICO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.379.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

ILICO

Signature / Signature

Administrateurs

(33882/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ILICO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.379.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

ILICO

Signature / Signature

Administrateurs

(33883/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ILICO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.379.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

ILICO

Signature / Signature

Administrateurs

(33884/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ILICO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 5.379.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 mai 2000

- Les cooptations de la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Hélier, Jersey JE2 3 RA, Channel Islands, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, et de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, sont ratifiées. Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

- Mademoiselle Corine Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée comme Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2002.

Fait à Luxembourg, le 9 mai 2001.

Certifié sincère et conforme

ILICO

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33885/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

GRAND LINK NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.348.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 mai 2001
La limitation des droits des administrateurs dans le cadre de la gestion courante de la société par l'attribution d'un droit de cosignature obligatoire à Monsieur Jorge Verissimo pour tout acte engageant la société est acceptée.

Certifié sincère et conforme

Pour extrait

J. Verissimo

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33867/587/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

GRANDE CHARTREUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 39.306.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33868/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

HELEBA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.643.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

HELEBA S.A.

Signature / Signature

Administrateurs

(33875/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTEGRALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Hesperange, 201, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 62.098.

—
Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 20 décembre 2000 à 10.00 heures

au siège social à L-5585 Hesperange, 201, route de Thionville

Le Conseil d'Administration de la Société INTEGRALE LUXEMBOURG S.A. a décidé:

- d'approuver à l'unanimité la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- de proposer à l'Assemblée Générale de voter une dotation en capital social,
- d'autoriser Monsieur Nicolas Fouquet, Directeur Général, à engager la société en matière d'opérations de gestion courante sur signature seule à l'exclusion des pouvoirs bancaires,
- d'autoriser à engager la société par signature conjointe sans limite sur tous les comptes bancaires:

MM. Emile Dereymaeker, Administrateur

Pierre Meyers, Administrateur

Alain de Longueville, Administrateur

Julien Potty, Administrateur

Jacques Nozach, Administrateur

Philippe Delfosse, Administrateur

Diego Aquilina, Administrateur-Délégué

Patrice Beaupain, Conseiller Financier

Nicolas Fouquet, Directeur Général

- d'autoriser à engager la société par signature conjointe limitée à 100.000,- LUF sur tous les comptes bancaires:

Mme Karina Van Damme, Assistante de Direction

M. Nicolas Fouquet, Directeur Général

- d'autoriser à engager la société par signature conjointe sur un seul compte bancaire certains employés de la société PricewaterhouseCoopers LUXEMBOURG, aux seuls virements relatifs à la gestion des salaires.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33889/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTEGRALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Hesperange, 201, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 62.098.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 12 avril 2000 à 11.30 heures
au siège social à L-5885 Hesperange, 201, route de Thionville*

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société INTEGRALE LUXEMBOURG S.A. a:

- approuvé à l'unanimité les comptes sociaux clôturés au 31 décembre 1999,

- décidé du report des pertes au bilan de la société.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33890/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTEGRALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Hesperange, 201, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 62.098.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 14 avril 2000 à 11.45 heures
au siège social à L-5885 Hesperange, 201, route de Thionville*

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société INTEGRALE LUXEMBOURG S.A. a:

- approuvé à l'unanimité les comptes sociaux clôturés au 31 décembre 1998,

- renouvelé les mandats des Administrateurs:

MM. Emile Dereymaeker

Pierre Meyers

Alain de Longueville

Julien Potty

Jacques Nozach

Philippe Delfosse

Diego Aquilina

La présidence sera assurée par Monsieur Emile Dereymaeker.

Monsieur Diego Aquilina est nommé Administrateur-Délégué.

Leur mandat expirera lors de l'Assemblée Générale annuelle d'avril 2005 qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2004.

- décidé de renouveler le mandat du Réviseur, PricewaterhouseCoopers. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale annuelle d'avril 2001 qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2000.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2001, vol. 552, fol. 73, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33891/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

HEI ELEI FILM PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 31.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

(33872/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

HEI ELEI FILM PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 31.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

(33873/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

HEI ELEI FILM PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 31.004.

Il résulte des délibérations et décisions unanimes des assemblées générales des actionnaires, tenue au siège social les 26 et 28 mars 2001, que:

- Monsieur Jean-Philippe Boever est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Dan Arendt, démissionnaire;

- Monsieur Fernand Bichel est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Eric Mauer, démissionnaire;

- les mandats de MM. Julien Joseph et Pierre-Henri Laureyssens sont prorogés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'an 2001;

- le conseil d'administration est composé comme suit:

Monsieur Jean-Philippe Boever,

Monsieur Julien Joseph,

Monsieur Pierre-Henri Laureyssens;

- l'assemblée générale a approuvé les rapports de gestion du conseil d'administration ainsi que les comptes annuels arrêtés aux 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 tels que soumis;

- l'assemblée générale a décidé l'affectation au report à nouveau des résultats des exercices écoulés, soit une perte nette de LUF 47.827,- pour l'exercice 1999 et une perte nette de LUF 12.744,- pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000;

- l'assemblée générale a donné pour les exercices écoulés, décharge de leur gestion aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33874/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INDUFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.837.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société C.-E. COTTIER JOHANSSON, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33887A/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

HIPERMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 13.468.

Il résulte d'une résolution du Conseil d'Administration de la Société du 22 mai 2000 que:

Monsieur Antonio Dias Da Cunha, administrateur de sociétés, demeurant à rua Borges Carneiro, 18, 5° Esq., P-1200-619 Lisboa, a été nommé administrateur-délégué de la Société en charge de la gestion journalière de celle-ci.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2001.

Pour HIPERMARK HOLDING S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33876/275/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTER TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6945 Niederanven, 12, rue Laach.

R. C. Luxembourg B 72.244.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33897/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTER TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6945 Niederanven, 12, rue Laach.

R. C. Luxembourg B 72.244.

Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2001

L'an deux mille un, le neuf mai.

Ont comparu:

1. Monsieur Pascal Gerard, charpentier, demeurant à L-9189 Vichten, 28A, rue du Lavoir
2. Monsieur Aloyse Becker, maître charpentier, demeurant à L-8265 Mamer, 49, rue des Prés, ici représenté par Monsieur Pascal Gerard, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Mamer, le 8 mai 2001.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée INTER TOITURE, S.à r.l., avec siège social à, se sont réunis au siège social et ont pris à l'unanimité en assemblée générale extraordinaire, la résolution suivante:

Résolution

Etant donné que le résultat de l'exercice 1999 était négatif, l'exécution de la décision relative à la conversion du capital social en euro, prise en date du 8 décembre 2000 en assemblée générale extraordinaire par-devant le notaire Paul Bettingen, est reportée au 9 mai 2001.

P. Gerard / A. Becker

Enregistré à Remich, le 15 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(33898/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

IMMOBILIERE MUHLENBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 48.463.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33887/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INEP EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 62.785.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la société INEP EUROPE S.A. que INEP CORP. est nommée administrateur-délégué. INEP CORP. peut engager la société INEP EUROPE S.A. avec sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour INEP EUROPE S.A.

J. Pedersen

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33888/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RTL 4 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 55.778.

Les comptes annuels au 31 juillet 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

(33990/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RTL 4 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 55.778.

EXTRAIT

Il résulte des décisions unanimes de l'Assemblée générale annuelle reportée des actionnaires, tenue au siège de la société, le 2 avril 2001, que:

- L'Assemblée générale donne acte des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises.
- L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que les comptes annuels arrêtés aux 31 juillet 2000 tels qu'ils sont soumis.
- Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide l'affectation au report à nouveau du résultat de l'exercice écoulé, soit une perte nette de LUF 1.763.429,-.
- L'Assemblée générale donne, pour l'exercice social écoulé, décharge de leur gestion à chacun des administrateurs et de l'exercice de son mandat au Réviseur d'entreprises.
- L'Assemblée générale décide de proroger le mandat comme administrateur de M. Henri Tornambe pour une durée se terminant à l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'an 2001.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2001.

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33991/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

**INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.291.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2001.

Pour INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(33893/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

**INTERNATIONAL RESEARCH & DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.291.

Les Statuts coordonnés, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2001.

Pour INTERNATIONAL RESEARCH AND DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(33894/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTFIDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.884.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 21 janvier 1999

La cooptation de la société FINIM LIMITED avec siège social à Jersey, Channel Islands, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Bob Faber, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Extrait certifié sincère et conforme

INTFIDECO S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33901/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTERNATIONAL VINEYARDS PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.597.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33895/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTERNATIONALE DIENSTLEISTUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.932.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33896/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

KALNIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.873.

Extrait des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 mai 2001

Deuxième résolution

L'Assemblée prend acte des démissions de Monsieur Philippe Pasquasy de ses fonctions d'administrateur et approuve la cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de l'administrateur sortant, selon la décision prise par le Conseil d'Administration de la société en date du 1^{er} février 2001.

Troisième résolution

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur l'exercice 2001.

L'Assemblée Générale, pour autant que besoin, ratifie tous actes passés par eux en leur qualité d'administrateur jusqu'au présent renouvellement.

Administrateurs:

- M. Iacopini Mario, employé privé, demeurant à Luxembourg
- M. Jelmoni Alessandro, employé privé, demeurant à Luxembourg
- M. Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant à Luxembourg
- M. Ranalli Virgilio, employé privé, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 54, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33909/065/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTERVAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.661.

—
Extrait des résolutions du conseil d'administration du 12 avril 2001

«... En vertu de cette autorisation, les membres du conseil d'administration décident de prendre les résolutions suivantes par voie circulaire:

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant le loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs belges (BEF), en euros (EUR). Ainsi, le capital social s'établit à EUR 20.338.176,35 (vingt millions trois cent trente-huit mille cent soixante-seize euros et trente-cinq cents) et le capital autorisé à EUR 24.789.352,48 (vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-deux euros et quarante-huit cents).

2. Le conseil d'administration décide de modifier les alinéas 1^{er} et 4 de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 5.**1^{er} alinéa**

«Le capital souscrit est fixé à EUR 20.338.176,35 (vingt millions trois cent trente-huit mille cent soixante-seize euros et trente-cinq cents), représenté par 82.044 (quatre-vingt-deux mille quarante-quatre) sans désignation de valeur nominale.»

4^{ème} alinéa

«Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 24.789.352,48 (vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-deux euros et quarante-huit cents) qui sera représenté par 1.000.000 (un million) d'actions sans désignation de valeur nominale.»

3. Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente.

Luxembourg, le 12 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Mersch, le 30 avril 2001, vol. 127, fol. 2, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(33899/228/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INTERVAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.661.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 mai 2001.

E. Schroeder.

(33900/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

JAVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.061.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 27 mars 2001

En conformité avec l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et aux articles 7 et 9 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 4.736 (quatre mille sept cent trente-six) actions rachetables JAVI INTERNATIONAL S.A. au prix de BEF 1.742,- (mille sept cent quarante-deux francs belges) par action.

Fait à Luxembourg, le 27 mars 2001.

Certifié sincère et conforme

JAVI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33906/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

INVESTITALIA HOLDING, Société Anonyme.
Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 69.554.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 5 avril 2001

L'an deux mille un, le 5 avril.

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INVESTITALIA HOLDING S.A. au siège social.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures, sous la présidence de Monsieur Carlo Acampora.

Le président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Madame Giorgia Musso et comme scrutateur Monsieur Giovanni Acampora:

- les actionnaires présents reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication;

- suivant liste de présence, toutes les 1.240 actions émises sont présentes ou représentées et donne droit à 1.240 voix;

- la totalité du capital social étant présent ou représenté, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

Ordre du jour:

1. Substitution de l'administrateur, Monsieur Emiliano Caradonna;

2. nomination, en tant que nouvel administrateur, de M^e Giovanni Acampora.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale estime opportun de substituer l'administrateur Monsieur Emiliano Caradonna sous réserve de vérifier l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

En remplacement, l'assemblée générale décide de nommer, en tant que nouvel administrateur:

- M^e Giovanni Acampora, avocat, né à Bari (Italie), le 16 mars 1945, demeurant à Rome (Italie), via Pompeo Magno, n. 1,

qui terminera le mandat de son prédécesseur, avec la société WORLD DIRECTORS LTD. et la société WORLD BUSINESS ADMINISTRATION LTD., encore en place.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, la secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / La Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2001, vol. 553, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33902/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

IRIS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 47.259.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33904/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

I.T. & C. EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 61.122.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 8 mai 2001, enregistré à Mersch, le 16 mai 2001 au Volume 418, Folio 1, Case 5,

que la société anonyme, I.T. & C. EUROPE S.A., avec siège social à L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx, a été constituée par acte notarié en date du 8 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 25 du 13 janvier 1998,

qu'en vertu de cessions intervenues, toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, qui a déclaré expressément procéder à la dissolution de ladite social et qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de cette dernière,

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour,

qu'il a été déclaré que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux,

que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 mai 2001.

E. Schroeder.

(33905/228/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

**JOPSA S.A., Société Anonyme,
(anc. SPARROW INVESTMENT S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.587.

L'an deux mille un, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SPARROW INVESTMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 21 janvier 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 179 du 6 mai 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, administrateur de sociétés, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de statut de holding en Soparfi et modification afférente de l'article 4 des statuts.

2. Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.

3. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs belges en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, au taux de change de 40,3399 BEF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

4. Augmentation du capital social de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

5. Paiement en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leurs participations dans le capital.

6. Rétablissement d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) par action.

7. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

8. Démission de deux administrateurs et décharge.

9. Nomination de deux nouveaux administrateurs.

10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

11. Changement de la dénomination sociale en JOPSA S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

12. Autorisation au conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

13. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le statut de holding en Soparfi de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- la commercialisation et la distribution de produits et services;
- la prestation de conseils techniques;
- la prestation de conseils en management et organisation de travail;
- l'achat, la vente et la location de biens immobiliers.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR).

Après conversion, le capital social sera d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Cinquième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les actionnaires actuels de la société au prorata de leurs participations dans le capital, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

Sixième résolution

L'assemblée décide de rétablir une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) par action.

Septième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.»

Huitième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Joëlle Mamane et de Monsieur Patrick Aflalo de leurs mandats d'administrateurs et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs:

- Monsieur Pierre-Philippe Van Innis, administrateur de société, demeurant à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve;
- Madame Joëlle Reynaert, administrateur de société, demeurant à B-1315 Glimes, rue de la Tombe Romaine.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés et celui du 3^{ème} administrateur, Monsieur Albert Aflalo, prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Dixième résolution

L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Onzième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en JOPSA S.A. de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de JOPSA S.A.»

Douzième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Madame Joëlle Reynaert, prénommée.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Madame Joëlle Reynaert, prénommée, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) est évalué à cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (537,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ trente-cinq mille francs luxembourgeois (35.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Aflalo, A. Braquet, A. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 9CS, fol. 5, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 mai 2001.

G Lecuit.

(33907/220/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

**JOPSA S.A., Société Anonyme,
(anc. SPARROW INVESTMENT S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.587.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 mai 2001.

G. Lecuit.

(33908/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NEW BRIDGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.456.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
 - Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
 - Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2001, vol. 553, fol. 18, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33947/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

KBC LEASE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.895.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 avril 2001

La démission de la société PricewaterhouseCoopers avec effet au 31 décembre 2000 est acceptée. La société ERNST & YOUNG, réviseurs d'entreprises, avec siège social à la rue Richard Coudenhove-Karlergi à L-1359 Luxembourg, est nommée nouveau Commissaire aux Comptes en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Fait à Luxembourg, le 9 avril 2001.

Certifié sincère et conforme
KBC LEASE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33912/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

KERMADEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 32.984.

Constituée le 2 février 1990 par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C, n° 295 du 24 août 1990, modifiée par-devant le même notaire en date des 20 et 27 décembre 1995, actes publiés au Mémorial C, n° 147 du 25 mars 1996 et au Mémorial C, n° 175 du 9 avril 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C, n° 443 du 9 septembre 1996, modifiée par-devant le même notaire le 17 février 1998, acte publié au Mémorial C, n° 378 du 26 mai 1998, modifiée par acte sous seing privé en date du 30 avril 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C, n° 752 du 11 octobre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KERMADEC S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(33913/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PARKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.191.

Extrait des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 15 mai 2001

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de procéder au renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et décide que le présent mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur l'exercice 2001.

L'Assemblée Générale, pour autant que besoin, ratifie tous actes passés par eux en leur qualité d'administrateur jusqu'au présent renouvellement.

Administrateurs:

- M. Iacopini Mario, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- M. Jelmoni Alessandro, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- M. Ranalli Virgilio, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 54, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33962/065/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

KOSMO HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.412.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 24, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire
Signatures

(33914/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

KOSMO HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.412.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 24, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire
Signatures

(33915/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

KOSMO HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.412.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 24, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un mandataire
Signatures

(33916/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LODENBAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 48.518.

—
Avec effet au 6 juillet 2001 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. Heinrich Oberrauch Sr., commerçant, domicilié à I-Bozen, Selig Heinrichstrasse 38, président du conseil d'administration, administrateur-délégué

M. Georg Oberrauch, commerçant, domicilié à I-Bozen, Selig Heinrichstrasse 18A,

M. Heinrich Oberrauch Jr., commerçant, domicilié à I-Bozen, Selig Heinrichstrasse 18A,

Commissaire aux comptes

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 9 avril 2001.

Pour avis sincère et conforme
Pour LODENBAU INTERNATIONAL S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33928/528/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LANIMULLION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.984.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

LANIMULLION S.A.

Signatures

Administrateurs

(33917/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LANIMULLION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.984.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 5 avril 2001

La démission en date du 5 avril 2001 de Monsieur Carlo Schlessler pour des raisons personnelles de son mandat d'Administrateur est acceptée.

Fait à Luxembourg, le 5 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

LANIMULLION S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33918/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LANIMULLION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.984.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 avril 2000

- La cooptation de FINIM LIMITED, 35-37 New Street, St. Helier, JE2 3RA Jersey, Channel Islands, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, est ratifiée; son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;

- la cooptation de Monsieur Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olmn, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée; son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;

- Monsieur Philippe Paty, employé privé, 72, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, est nommé en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Fait à Luxembourg, le 14 avril 2000.

Certifié sincère et conforme

LANIMULLION S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33919/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

SAMDAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 53, Grand-rue.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Schlessler.

(33997/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

**LAUROMAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LAUROMAR S.A.).**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 57.439.

L'an deux mille un, le vingt-neuf mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LAUROMAR, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 142 du 24 mars 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Angelo Zito, employé privé, demeurant à Bettange, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Monique Putz, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Post (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.
2. Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.
3. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001, au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, c'est ainsi qu'après conversion, le capital social sera d'un montant de quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq euros (495.787,05 EUR) représenté par deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale.
4. Augmentation du capital social de deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR) représenté par deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale.
5. Libération complète par incorporation au capital de résultats reportés de deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR).
6. Réintroduction de la désignation d'une valeur nominale de deux mille quatre cent quatre-vingts euros (2.480,- EUR).
7. Modification afférente de l'article 5 des statuts.
8. Changement de la dénomination sociale en LAUROMAR HOLDING S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
9. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la monnaie d'expression du capital social et du capital autorisé de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR).

Après conversion, le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq euros (495.787,05 EUR) représenté par deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR) sans émission d'actions nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR) représenté par deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale.

Cinquième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée par incorporation de résultats reportés de deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR).

L'existence des résultats reportés a été justifiée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, par un bilan établi en date du 31 décembre 1999.

Ledit bilan restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Sixième résolution

L'assemblée décide de réintroduire une valeur nominale de deux mille quatre cent quatre-vingts euros (2.480,- EUR) par action.

Septième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR) représenté par deux cents (200) actions d'une valeur nominale de deux mille quatre cent quatre-vingts euros (2.480,- EUR) chacune.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en LAUROMAR HOLDING S.A. et décide en conséquence de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de LAUROMAR HOLDING S.A.»

Frais

Les deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR) sont évalués à huit mille cinq cent quatre-vingt-onze francs luxembourgeois (8.591,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Zito, M. Putz, B. Tassigny, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2001, vol. 8CS, fol. 91, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 avril 2001.

G. Lecuit.

(33920/220/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LAUROMAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 57.439.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 avril 2001.

G. Lecuit.

(33921/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LEROY - MERLIN & CIE VALACTION, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 64.283.

1. La société civil KPMG AUDIT avec siège à Luxembourg a été désignée comme réviseur externe jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

2. Monsieur Javier Gracia Casado, directeur de magasin, demeurant à E-11405 Jerez-Cadiz, av. México, Edificio PQ. S. 10 2° B, Monsieur Francisco Salas Poncell, chef de secteur, demeurant à E-07015 Genova-Palma de Mallorca, Baléares, C/Cami dels reis, no 51, Madame Carmen Corbaton Anchuelo, responsable juridique, demeurant à E-28001 Madrid, C/Maria de Guzmán, no 61, Monsieur Yves Devroye, directeur juridique, demeurant à E-28036 Madrid, C/Paseo de la Habana, 169, et Monsieur Luis Barbero Hernandez, directeur des affaires sociales, demeurant à E-28023 Aravaca-Madrid, C/Ronda de la buganvilla no 44, ont été nommés comme membres du conseil de surveillance jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour avis sincère et conforme
Pour LEROY - MERLIN VALACTION S.E.C.P.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 552, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33923/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LUXPROD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 31.004.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

(33931/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LUXPROD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 31.004.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

(33932/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LUXPROD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 31.004.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions unanimes des assemblées générale des actionnaires, tenues au siège social les 26 et 28 mars 2001, que:

- Monsieur Jean-Philippe Boever est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Dan Arendt, démissionnaire;
- Monsieur Fernand Bichel est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Eric Mauer, démissionnaire;
- les mandats de MM. Julien Joseph et Pierre-Henri Laureyssens sont prorogés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'an 2001;
- le conseil d'administration est composé comme suit:
Monsieur Jean-Philippe Boever,
Monsieur Julien Joseph
Monsieur Pierre-Henri Laureyssens;
- l'assemblée générale a approuvé les rapports de gestion du conseil d'administration ainsi que les comptes annuels arrêtés aux 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 tels que soumis;
- l'assemblée générale a décidé l'affectation au report à nouveau des résultats des exercices écoulés, soit une perte nette de LUF 1.024,- pour l'exercice 1999 et une perte nette de LUF 266.746,- pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000;
- l'assemblée générale a donné pour les exercices écoulés, décharge de leur gestion aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33933/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LE RECIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

—
Mademoiselle Gaëlle Grandil démissionne pour le poste de gérante de la S.à r.l. RECIF avec effet immédiat et dénonce le siège de la société.

Junglinster, le 25 mai 2001.

G. Grandil.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33922/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LOFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 56.423.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33929/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

LUIGI SERRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.542.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 19 avril 2001

Les mandats d'Administrateur de catégorie B de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant 20, rue Woïwer à L-4687 Differdange, et de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, les mandats d'Administrateur de catégorie A de Monsieur Bruno Verrina, entrepreneur, demeurant à Gênes (Italie) et de Monsieur Giuseppe Delle Piane, directeur financier, demeurant à Novi Ligure (Italie), et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG FIDES PEAT ayant son siège à Lugano (Suisse) sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de un an. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Fait à Luxembourg, le 19 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

LUIGI SERRA INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur Cat. A / Administrateur Cat. B

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33930/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NOUFON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.356.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 24 août 1999

La cooptation de la société FINIM LIMITED avec siège social à Jersey, Channel Islands, en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Les mandats d'Administrateur de Messieurs Carlo Schlessler et François Mesenburg ainsi que de la société FINIM LIMITED ont été reconduits pour une période statutaire de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. a été reconduit pour une période statutaire de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme

NOUFON S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33950/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MENTAL EQUIPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 48.050.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33936/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MERENDAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 49.204.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33937/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MERESO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 30.821.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33938/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NEVADA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 74.041.

Extrait des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 mai 2001

Deuxième résolution

L'assemblée prend acte des démissions de Monsieur Philippe Pasquasy de ses fonctions d'administrateur et décide de ne pas le coopter en portant le numéro des administrateurs de la société de cinq à quatre.

Troisième résolution

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2001.

L'Assemblée Générale, pour autant que besoin, ratifie tous actes passés par eux en leur qualité d'Administrateur jusqu'au présent renouvellement.

Administrateurs:

- M. Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- M. Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- M. Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant à Luxembourg,
- M. Virgilio Ranalli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 54, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33946/065/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MERRIL LYNCH GLOBAL CURRENCY BOND SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 29.815.

Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2001.

Pour MERRIL LYNCH GLOBAL CURRENCY BOND SERIES

Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(33939/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

METERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 56.918.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33940/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MICROFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 61.151.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33941/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NEFFA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.715.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 1^{er} décembre 2000

La cooptation de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1257. Luxembourg, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Mademoiselle Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Certifié sincère et conforme

NEFFA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33945/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MODIGLIANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 31, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 54.618.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33942/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MORELLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 77.209.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33943/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NEW MARKETS PROMOTION ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 61.548.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains L-1212 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33948/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NORDEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 61.152.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33949/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

SOCIAL SYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2001.

E. Schlessler.

(34016/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

OLGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding en liquidation.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 53.217.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 552, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2001.

Signature.

(33954/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

NCA, NOUVELLES CONSTRUCTIONS ARTISANALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlang, 35B, rue des Trois Cantons.

L'an deux mille un, le douze avril.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Louis Tiberi, demeurant à F-57330 Wolmerange-les-Mines, 6, rue Calusco d'adda, propriétaire de 99 actions,

ici représenté par Monsieur Jacques Fostier, expert-comptable, demeurant à B-6637 Fauvillers, 26, rue du Centre, en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Steinfort, le 7 février 2001,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par toutes les parties et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2.- Madame Sandra Tiberi, demeurant à F-57330 Wolmerange-les-Mines, 7, rue Calusco d'adda, propriétaire d'une action,

ici représentée par Monsieur Jacques Fostier, expert-comptable, demeurant à B-6637 Fauvillers, 26, rue du Centre, en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Steinfort le 7 février 2001,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par toutes les parties et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants ont déclaré qu'ils sont les seuls actionnaires de la société NOUVELLES CONSTRUCTIONS ARTISANALES S.A. en abrégé NCA, avec son siège social à L-3961 Ehlang, 35B, rue des Trois Cantons, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 17 novembre 1995, publié au Mémorial C, n° 47 du 25 janvier 1996, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster en date du 31 janvier 2000, publié au Mémorial C, n° 379 du 25 mai 2000.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour leur a été communiqué avant les présentes et dont ils déclarent avoir parfaite connaissance.

Après délibération, les comparants, représentés comme il vient d'être dit, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateurs de la société Monsieur Jacques Fostier, expert-comptable, demeurant à B-6637 Fauvillers, 26, rue du Centre, et Monsieur Luc Heyse, expert-fiscal, demeurant à Steinfort.

Les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi modifiée sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation est requise.

Ils peuvent dispenser Monsieur le Conservateur des Hypothèques à prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser inventaire et peuvent s'en référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous leur seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Les liquidateurs forment un collège qui délibère suivant les règles ordinaires des assemblées délibérantes.

Ils conservent tous pouvoirs que la loi, les statuts et l'assemblée générale leur a conférés.

Le siège de la liquidation est fixée à Luxembourg, 43, rue Goethe.

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à dix-sept mille francs (17.000,- francs).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Fostier, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 18 avril 2001, vol. 421, fol. 52, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 mai 2001.

A. Biel.

(33951/203/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

OMNIA FINHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 50.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 mai 2001.

Signature.

(33955/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

OMNIA FINHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 50.262.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 23 mars 2001*

L'Assemblée acte la disparition de Monsieur Giuseppe Frigo, administrateur, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement pour l'instant.

Pour extrait conforme

Signature

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2001, vol. 553, fol. 53, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33956/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ORGEMONT S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 42.996.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33959/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PHASE EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 72.392.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33965/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

**MEDICOVER HOLDING S.A., Société Anonyme.
(anc. ORESA VENTURES S.A.)**

Registered office: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 59.921.

In the year two thousand one, on the eighth of May.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Hesperange.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company ORESA VENTURES S.A. («the Company»), having its registered office in 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, constituted by a deed of Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette on 29 April 1997, published in the Mémorial C, n° 298 on 14 June 1997 page 14258, lastly modified by a deed of the undersigned notary on 14 December 1999, published in the Mémorial C, n° 284 on 14 April 2000 page 13594.

The extraordinary general meeting is opened at 12.00 a.m. by Mr André Lindekrantz, private employee, residing in Brussels, acting as Chairman.

The Meeting appoints as Secretary of the Meeting Maître François Brouxel, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting appoints as Scrutiniser Ms Anne-Marie Brouyère, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman, the Secretary, and the Scrutiniser constitute the Board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance sheet, which, having been signed by the proxy holders representing the shareholders and by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxies.

The Chairman declares and requests the notary to act that:

I. The shareholders' meeting has been validly convened by a notice mentioning the agenda published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C) n° 291 on 21 April 2001 and n° 319 on 30 April 2001, a local newspaper (Luxemburger Wort) on 21 April 2001 and 30 April 2001, and three leading Stockholm newspapers (Dagens Nyheter and Dagens Industri) on 17 April 2001 and (Finanstidningen) on 18 April 2001, respectively, and the Swedish Official Newspaper (Post- och Inrikes Tidningar) on 17 April 2001.

In addition, the Secretary has indicated that all the registered shareholders of the Company have been sent notices of the meeting by post on 23 April 2001.

II. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the company name from ORESA VENTURES S.A. into MEDICOVER HOLDING S.A.

2. Amendment of Article 1 in order to reflect the above change.

3. Change of the currency of the subscribed and authorised share capital from USD into EUR at an exchange rate equal to 5 banking-days average of the European Central Bank's official fixing rates immediately prior to the date of the general meeting.

4. Suppression of the nominal value and amendment of the share capital of the company in order to adapt the share capital at its new currency (including adjustment to achieve rounded figures).

5. Amendment of Article 5 in order to reflect the above change.

III. The share capital of the Company is USD 58,763,445.-, represented by 11,752,689 shares.

According to the attendance list, shareholders representing 6,161,407 shares authorised to vote are present or validly represented at the meeting. More than 50% of the issued shares authorised to vote are therefore taking part to the meeting.

The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

IV. The Chairman explains that it is proposed that the Company changes its name from ORESA VENTURES S.A. into MEDICOVER HOLDING S.A. Article 1 of the articles of association of the Company would therefore be subsequently amended.

V. The Chairman further explains that the subscribed share capital of the Company is USD 58,763,445.- and the authorised share capital of the Company is USD 80,000,000.-. Due to the international holdings and investments of the Company and the drawing up of consolidated accounts in Euro, it is intended to convert the share capital of the Company from United States Dollars to Euro.

VI. Based on an exchange rate of 1.- Euro for 0.89044 United States Dollars, being 5 banking-days average of the European Central Bank's official fixing rates immediately prior to the date of the general meeting, the share capital of the Company would be EUR 65,960,796.- and the authorised share capital of the Company would be EUR 89,798,407.-

VII. It is therefore proposed that the general meeting suppresses the nominal value of the shares in the Company. Article 5 of the articles of association of the Company would therefore be subsequently amended.

VIII. The meeting of the shareholders having approved the statements of the Chairman, and considering itself as duly constituted and convened, deliberated and passed the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves that the name of the Company be changed from ORESA VENTURES S.A. into MEDICOVER HOLDING S.A.

Art. 1 of the articles of association of the Company will henceforth have the following wording:

«There is incorporated by these Articles of incorporation a Luxembourg Société Anonyme with the name MEDICOVER HOLDING S.A.»

In favour: 5,888,407

Against: 0

Abstention: 273,000

As a consequence, the general meeting ratifies and approves the above resolution taken by the general meeting at a majority of 95.4% of the shareholders present or represented and authorised to vote.

Second resolution

The general meeting resolves that the Company adopts Euro instead of United States Dollars as currency of its share capital.

The general meeting resolves to use an exchange rate of one Euro (EUR 1.-) for USD 0.89044 for the conversion of the share capital of the Company, being 5 banking-days average of the European Central Bank's official fixing rates immediately prior to the date of the general meeting.

In consequence the subscribed share capital of the Company is converted from fifty-eight million seven hundred sixty-three thousand four hundred and forty-five United States Dollars (USD 58,763,445.-) into sixty-five million nine hundred and sixty thousand seven hundred and ninety-six euro (65,960,796.- EUR),

and the authorised share capital is converted from eighty million United States Dollars (USD 80,000,000.-) into eighty-nine million seven hundred and ninety-eight thousand four hundred and seven euro (89,798,407.- EUR).

In favour: 5,888,407

Against: 0

Abstention: 273,000

As a consequence, the general meeting ratifies and approves the above resolution taken by the general meeting at a majority of 95.4% of the shareholders present or represented and authorised to vote.

Third resolution

The general meeting resolves to suppress the nominal value of the shares.

Fourth resolution

Paragraphs 1 and 2 of Article 5 of the Articles of Association of the Company will henceforth have the following wording:

«The corporate capital is set at sixty-five million nine hundred and sixty thousand seven hundred and ninety-six euro (65,960,796.- EUR), represented by eleven million seven hundred fifty-two thousand six hundred and eighty-nine (11,752,689) shares without nominal value.

The authorized capital of the company is fixed at eighty-nine million seven hundred and ninety-eight thousand four hundred and seven euro (89,798,407.- EUR) represented by sixteen million (16,000,000) shares without nominal value. The issued share capital may be increased within the limits of the authorized capital by the creation and the issue of new shares without par value having the same rights and benefits than the shares previously issued.»

In favour: 5,888,407

Against: 0

Abstention: 273,000

As a consequence, the general meeting ratifies and approves the above resolution taken by the general meeting at a majority of 95.4% of the shareholders present or represented and authorised to vote.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the company as a result of the present meeting, is estimated at 35,000.- LUF.

There being no further business, the meeting is terminated at 12.30.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le huit mai.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ORESA VENTURES S.A. («la Société»), avec siège social au 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, constituée suivant acte par-devant Maître Francis Keseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 29 avril 1997, publié au Mémorial C, n° 298 du 14 juin 1997 page 14258, modifié en dernier lieu suivant acte par-devant le notaire instrumentant en date du 14 décembre 1999, publié au Mémorial C, n° 284 du 14 avril 2000 page 13594.

L'Assemblée est ouverte à 12.00 heures par Monsieur André Lindekrantz, employé privé, demeurant à Bruxelles, agissant en qualité de Président.

L'Assemblée désigne comme Secrétaire Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée des actionnaires désigne comme Scrutateur Madame Anne-Marie Brouyère, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment le bureau de l'assemblée.

Ayant ainsi été constitué, le bureau de l'assemblée rédige la liste de présence, qui, signée par les porteurs de procurations représentant les actionnaires et par les membres du bureau et le notaire, restera annexée aux présentes minutes avec les procurations.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. L'assemblée des actionnaires a été dûment convoquée par une annonce mentionnant l'ordre du jour, publiée au Journal Officiel du Luxembourg (Mémorial C) n° 291 du 21 avril 2001 et n° 319 du 30 avril 2001, dans un journal local (Luxemburger Wort) le 21 avril 2001 et le 30 avril 2001, et dans trois des principaux journaux de Stockholm (Dagens Nyheter et Dagens Industri) le 17 avril 2001 et (Finanstidningen) le 18 avril 2001, respectivement, et au Journal Officiel de Suède (Post -och Inrikes Tidningar) le 17 avril 2001.

En outre, le Secrétaire a indiqué que tous les actionnaires nominatifs de la société ont été dûment convoqués à la présente assemblée le 23 avril 2001.

II. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Changement de la dénomination de la société de ORESA VENTURES S.A. en MEDICOVER HOLDING S.A.

2. Modification de l'Article 1^{er} afin de refléter le prédit changement.

3. Conversion du capital souscrit et du capital autorisé de USD en EUR à un taux de change égal à la moyenne des taux de conversion officiels de la Banque Centrale Européenne sur les 5 jours ouvrables précédant immédiatement la date de l'assemblée générale.

4. Suppression de la valeur nominale et modification du capital social de la société afin d'adapter le capital social de la société à sa nouvelle devise (y inclus un ajustement pour atteindre des montants arrondis).

5. Modification de l'Article 5 afin de refléter la prédite modification.

III. Le capital social de la Société est de USD 58.763.445,- représenté par 11.752.689 actions.

Conformément à la liste de présence, des actionnaires représentant 6.161.407 actions autorisées à voter sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée. Plus de 50% des actions émises ayant droit de vote prennent donc part à la présente assemblée.

La présente assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

IV. Le Président explique qu'il est proposé que la Société change sa dénomination de ORESA VENTURES S.A. en MEDICOVER HOLDING S.A. L'article 1^{er} des statuts de la Société serait modifié en conséquence.

V. Le Président explique également que le capital souscrit de la Société est de USD 58.763.445,- et que le capital autorisé de la Société est de USD 8.000.000,-. En raison des participations et investissements internationaux de la Société, et de l'établissement de comptes consolidés en Euro, il est envisagé de convertir le capital social de la Société du Dollar des Etats-Unis à l'Euro.

VI. Sur la base d'un rapport de change de 1,- Euro pour 0,89044 Dollars des Etats-Unis, correspondant au taux de change égal à la moyenne des taux de conversion officiels de la Banque Centrale Européenne sur les 5 jours ouvrables précédant immédiatement la date de l'assemblée générale, le capital social de la Société serait de EUR 65.960.796,-, et le capital autorisé de la Société serait de EUR 89.798.407,-.

VII. Il est dès lors proposé que l'assemblée générale supprime la valeur nominale des actions de la Société. L'article 5 des statuts de la Société serait modifié en conséquence.

VIII. L'assemblée générale ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant dûment constituée et convoquée décide de délibérer et voter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide que la dénomination de la Société est changée de ORESA VENTURES S.A. en MEDICOVER HOLDING S.A.

L'article 1^{er} des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«Il est formé par les présentes une société anonyme de droit luxembourgeois dénommée MEDICOVER HOLDING S.A.»

Pour: 5.888.407

Contre: 0

Abstentions: 273.000

En conséquence, l'assemblée générale ratifie et approuve cette résolution à une majorité de 95,4% des actionnaires présents ou représentés et autorisés à voter.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide que la Société adopte l'Euro au lieu du Dollar des Etats-Unis comme devise du capital social.

L'assemblée générale décide d'appliquer un taux de change d'un Euro (EUR 1,-) pour 0,89044 USD pour la conversion du capital social de la Société, correspondant à la moyenne des taux de conversion officiels de la Banque Centrale Européenne sur les 5 jours ouvrables précédant immédiatement la date de l'assemblée générale.

En conséquence, le capital souscrit de la Société est converti de cinquante-huit millions sept cent soixante-trois mille quatre cent quarante-cinq Dollars des Etats-Unis (USD 58.763.445,-) en soixante-cinq millions neuf cent soixante mille sept cent quatre-vingt-seize euro (65.960.796,- EUR) et le capital autorisé est converti de quatre-vingt millions de Dollars des Etats-Unis (USD 80.000.000,-) en quatre-vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent sept euro (89.798.407,- EUR).

Pour: 5.888.407

Contre: 0

Abstentions: 273.000

En conséquence, l'assemblée générale ratifie et approuve cette résolution à une majorité de 95,4% des actionnaires présents ou représentés et autorisés à voter.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Quatrième résolution

Les paragraphes 1^{er} et 2 de l'article 5 des statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à soixante-cinq millions neuf cent soixante mille sept cent quatre-vingt-seize euro (65.960.796,- EUR) représenté par onze millions sept cent cinquante deux mille six cent quatre-vingt-neuf (11.752.689) actions sans valeur nominale.

Le capital autorisé de la société est fixé à quatre-vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent sept euro (89.798.407,- EUR) représenté par seize millions (16.000.000) d'actions sans valeur nominale. Le capital émis peut être augmenté dans les limites du capital autorisé par la création et l'émission d'actions nouvelles sans valeur nominale, bénéficiant des mêmes droits que les actions anciennement émises.»

Pour: 5.888.407

Contre: 0

Abstentions: 273.000

En conséquence, l'assemblée générale ratifie et approuve cette résolution à une majorité de 95,4% des actionnaires présents ou représentés et autorisés à voter.

Dépenses

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et charges à payer par la société suite à la présente assemblée générale, est estimé à 35.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le Président a clôturé l'assemblée à 12.30 heures.

En foi de quoi, le présent document a été rédigé à Luxembourg à la date donnée en tête.

Le soussigné notaire, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des personnes comparantes et en cas de divergence entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et lecture faite aux personnes comparantes, les membres du bureau de l'assemblée ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Lindekrantz, F. Brouxel, A.-M. Brouyère, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 129S, fol. 57, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 mai 2001.

G. Lecuit.

(33957/220/223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

MEDICOVER HOLDING S.A., SOCIÉTÉ ANONYME.

(anc. ORESA VENTURES S.A.)

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 59.921.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 mai 2001.

G. Lecuit.

(33958/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PADONA A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 29.010.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2001.

Pour PADONA AG

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(33961/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ORILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 51.220.

Constituée à la suite de la scission de FIBELFIN S.A., en date du 3 mai 1995 par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n° 413 du 29 août 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 juin 1995, acte publié au Mémorial C n° 468 du 19 septembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C n° 443 du 9 septembre 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 230 du 2 avril 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 30 avril 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 752 du 11 octobre 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ORILUX S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(33960/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PELKOSEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 32.244.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 24, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(33963/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PELKOSEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 32.244.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2001, vol. 553, fol. 24, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(33964/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

SANDERSON INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.979.

EXTRAIT

Les membres du Conseil d'administration, réunis en date du 22 mai 2001, agissant en vertu de l'article 10 des statuts de la société, ont coopté à la fonction d'administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Gode, administrateur démissionnaire, Monsieur Freddy De Greef, administrateur de sociétés, demeurant à B-1950 Kraainem.

Cette cooptation sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société.

Pour extrait conforme

SANDERSON INTERNATIONAL

Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 44, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33999/546/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

POTIGUAR II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.717.

In the year two thousand and one, on the seventh of May.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of POTIGUAR II, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary on the 9th of June 2000, published in the Mémorial C, Recueil number 820 of November 9, 2000. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on March 20, 2001, not yet published.

The meeting was opened by Mr Dirk C. Oppelaar, Maître en droit, residing in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Anna Bobo Remijn, lawyer, residing in Junglinster.

The meeting elected as scrutineer Ms Virginie Delrue, lawyer, residing in B-Martelange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To approve the conversion of the denomination of the Company's capital from Euro (EUR) to US Dollar (USD).

2. To subsequently amend article 6 of the by-laws

3. To approve and sign all acts and records and in general to do anything necessary or useful for the execution of the present proxy with respect to the above matters with promise of ratification in case of need.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to suppress the nominal value of the shares.

Second resolution

The general meeting of shareholders decides to increase the subscribed capital by an amount of one thousand six hundred fifty-four euro and fifty-five cents (1,654.55.- EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to fourteen thousand one hundred seventy-nine euro and fifty-five cents (14,179.55 EUR) represented by five hundred one (501) shares without designation of a nominal value.

This increase of capital has been fully paid up by contribution in cash by the actual shareholders so that the amount of one thousand six hundred fifty-four euro and fifty-five cents (1,654.55 EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The general meeting of shareholders decides to convert the corporate capital of fourteen thousand one hundred seventy-nine euro and fifty-five cents (14,179.55 EUR) into twelve thousand five hundred and twenty-five United States dollars (12,525.- USD) at the rate of exchange of 1.1321 EUR for 1.- USD prevailing on April 19, 2001.

The proof of the rate of exchange existing between the United States Dollar and the Euro on April 19, 2001 has been given to the undersigned notary.

The general meeting of shareholder decides to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) into United States Dollars (USD).

Fourth resolution

The general meeting of shareholders decides the reintroduction of a nominal value to twenty-five United States dollars (25.- USD) per share.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend article 6 of the articles of incorporation which will read as follows:

«**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred and twenty-five United States dollars (12,525.- USD) represented by five hundred one (501) shares with a par value of twenty-five United States dollars (25.- USD) each.»

Costs

For the purposes of the registration, the increase of capital of one thousand six hundred fifty-four euro and fifty-five cents (1,654.55 EUR) is valued at sixty-six thousand seven hundred and forty-four Luxembourg francs (66,744.- LUF).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately twenty thousand Luxembourg francs (20,000.- LUF).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le sept mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société POTIGUAR II, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 820 du 9 novembre 2000, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire soussigné du 20 mars 2001, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Dirk C. Oppelaar, Maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anna Bobo Remijn, juriste, demeurant à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Virginie Delrue, juriste, demeurant à B-Martelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Approuver la conversion de la monnaie d'expression du capital de Euro (EUR) en US Dollar (USD)

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

3. Approuver et signer tous actes et documents et en général faire tous ce qui est nécessaire pour l'exécution de la présente procuration en respect de ce qui est prévu ci-dessus, avec promesse de ratification si besoin.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de mille six cent cinquante-quatre euros cinquante-cinq cents (1.654,55 EUR) sans émission de parts sociales nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de quatorze mille cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-cinq cents (14.179,55 EUR) représenté par cinq cent une (501) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les associés actuels, de sorte que le montant de mille six cent cinquante-quatre euros cinquante-cinq cents (1.654,55 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer la monnaie d'expression du capital social de quatorze mille cent soixante-dix-neuf euros cinquante-cinq cents (14.179,55 EUR) en douze mille cinq cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis (12.525,- USD) au cours de change de 1,1321 EUR pour 1,- USD en vigueur le 19 avril 2001.

La preuve du cours existant entre le dollar des Etats-Unis et l'Euro au 19 avril 2001 a été rapportée au notaire instrumentant.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Euro (EUR) en Dollars des Etats-Unis (USD).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réintroduire une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (25,- USD) par parts sociales.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cent vingt-cinq dollars des Etats-Unis (12.525,- USD) représenté par cinq cent une (501) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (25,- USD) chacune.»

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social d'un montant de mille six cent cinquante-quatre euros cinquante-cinq cents (1.654,55 EUR) est évaluée à soixante-six mille sept cent quarante-quatre francs luxembourgeois (66.744,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. C. Oppelaar, A. Bobo Remijn, V. Delrue, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 129S, fol. 54, case 9. – Reçu 657 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 mai 2001.

G. Lecuit.

(33966/220/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

POTIGUAR II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.717.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 mai 2001.

G. Lecuit.

(33967/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

POTIGUAR III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.718.

In the year two thousand and one, on the seventh of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of POTIGUAR III, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary on the 14th of June 2000, published in the Mémorial C, Recueil number 820 of November 9, 2000. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary on March 19, 2001, not yet published.

The meeting was opened by Mr Dirk C. Oppelaar, Maître en droit, residing in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Anna Bobo Remijn, lawyer, residing in Junglinster.

The meeting elected as scrutineer Ms Virginie Delrue, lawyer, residing in B-Martelange.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To approve the conversion of the denomination of the Company's capital from Euro (EUR) to US Dollar (USD).

2. To subsequently amend article 6 of the by-laws.

3. To approve and sign all acts and records and in general to do anything necessary or useful for the execution of the present proxy with respect to the above matters with promise of ratification in case of need.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to suppress the nominal value of the shares.

Second resolution

The general meeting of shareholders decides to increase the subscribed capital by an amount of one thousand six hundred fifty-one euro and twenty-five cents (1,651.25 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the subscribed capital will amount to fourteen thousand one hundred fifty-one euro and twenty-five cents (14,151.25 EUR) represented by five hundred (500) shares without designation of a nominal value.

This increase of capital has been fully paid up by contribution in cash by the actual shareholders so that the amount of one thousand six hundred fifty-one euro and twenty-five cents (1,651.25 EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The general meeting of shareholders decides to convert the corporate capital of fourteen thousand one hundred fifty-one euro and twenty-five cents (14,151.25 EUR) into twelve thousand five hundred United States dollars (12,500.- USD) at the rate of exchange of 1.1321 EUR for 1.- USD prevailing on April 19, 2001.

The proof of the rate of exchange existing between the United States Dollar and the Euro on April 19, 2001 has been given to the undersigned notary.

The general meeting of shareholder decides to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) into United States Dollars (USD).

Fourth resolution

The general meeting of shareholders decides the reintroduction of a nominal value to twenty-five United States dollars (25.- USD) per share.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend article 6 of the articles of incorporation which will read as follows:

«**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred United States dollars (12,500.- USD) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five United States dollars (25.- USD) each.»

Costs

For the purposes of the registration, the increase of capital of one thousand six hundred fifty-one euro and twenty-five cents (1,651.25.- EUR) is valued at sixty-six thousand six hundred and eleven Luxembourg francs (66,611.- LUF).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated, increase of capital are estimated at approximately twenty thousand Luxembourg francs (20,000.- LUF).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le sept mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société POTIGUAR III, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 820 du 9 novembre 2000, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire soussigné du 19 mars 2001, en voie de publication.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Dirk C. Oppelaar, Maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anna Bobo Remijn, juriste, demeurant à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Virginie Delrue, juriste, demeurant à B-Martelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Approuver la conversion de la monnaie d'expression du capital de Euro (EUR) en US Dollar (USD)

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

3. Approuver et signer tous actes et documents et en général faire tous ce qui est nécessaire pour l'exécution de la présente procuration en respect de ce qui est prévu ci-dessus, avec promesse de ratification si besoin.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de mille six cent cinquante et un euro et vingt-cinq cents (1.651,25 EUR) sans émission de parts sociales nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de quatorze mille cent cinquante et un euros et vingt-cinq cents (14.151,25 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par les associés actuels, de sorte que le montant de mille six cent cinquante et un euros et vingt-cinq cents (1.651,25 EUR) est à la disposition de la société; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer la monnaie d'expression du capital social de quatorze mille cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (14.151,25 EUR) en douze mille cinq cents dollars des Etats-Unis (12.500,- USD) au cours de change de 1,1321 EUR pour 1,- USD en vigueur le 19 avril 2001.

La preuve du cours existant entre le dollar des Etats-Unis et l'Euro au 19 avril 2001 a été rapportée au notaire instrumentant.

L'assemblée décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de Euro (EUR) en Dollars des Etats-Unis (USD).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réintroduire une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (25,- USD) par parts sociales.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents dollars des Etats-Unis (12.500,- USD) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (25,- USD) chacune.»

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social d'un montant de mille six cent cinquante et un euros vingt-cinq cents (1.651,25 EUR) est évaluée à soixante six mille six cent onze francs luxembourgeois (66.611,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. C. Oppelaar, A. Bobo Remijn, V. Delrue, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2001, vol. 129S, fol. 54, case 10. – Reçu 666 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 mai 2001.

G. Lecuit.

(33968/220/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

POTIGUAR III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.718.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 mai 2001.

G. Lecuit.

(33969/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PRO-NET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 45A, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 66.896.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 16 mai 2001, vol. 176, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

(33973/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PRE.CO.FA. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».
R. C. Luxembourg B 56.099.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 21 mai 2001, que la Fiduciaire I.T.P S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme PRE.CO.FA. S.A. au Centre d'Affaires «le 2000», L-3378 Livange.

Livange, le 22 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 21 mai 2001, que la société GARISSON CORP. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur et d'Administrateur-Délégué de la société anonyme PRE.CO.FA. S.A.

Livange, le 22 mai 2001.

GARISSON CORP.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 21 mai 2001, que la société DUSTIN INVEST INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société PRE.CO.FA. S.A.

Livange, le 22 mai 2001.

DUSTIN INVEST INC.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 21 mai 2001, que la société FIDUCIAIRE INTERNATIONAL TRADE PARTNERS démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la société PRE.CO.FA. S.A.

Livange, le 22 mai 2001.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 21 mai 2001, que la société HARRIMAN HOLDINGS INC démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société PRE.CO.FA. S.A.

Livange, le 22 mai 2001.

HARRIMAN HOLDINGS INC.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33970/999/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PROFIMOLUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.317.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

PROFIMOLUX

Signatures

Administrateurs

(33971/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

PROMOFI, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.750.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

PROMOFI

Signatures

Administrateurs

(33972/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

QUANTUM POTES S.A., Société Anonyme,
(anc. AEDIFICABO S.A.).
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.396.

L'an deux mille un, le vingt-cinq avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AEDIFICABO S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 24 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil numéro 392 du 31 mai 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jürgen Fischer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Myriam Schmit, employée privée, demeurant à Kehlen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Post.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Modification de la dénomination sociale en QUANTUM POTES S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la société en QUANTUM POTES S.A. de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de QUANTUM POTES S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Fischer, M. Schmit, B. Tassigny, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2001, vol. 129S, fol. 50, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 mai 2001.

G. Lecuit.

(33974/220/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

QUANTUM POTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.396.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 mai 2001.

G. Lecuit.

(33975/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

VIA COM HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2001.

E. Schlessler.

(34064/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

QUASSINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.978.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

QUASSINE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(33976/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

QUASSINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.978.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 avril 2000

La cooptation de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant au 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Certifié sincère et conforme

Fait à Luxembourg, le 5 avril 2000.

QUASSINE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33977/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

REALPROMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 63.718.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 28 mai 2001, vol. 137, fol. 39, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Signature.

(33982/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

REALPROMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 63.718.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2001

1. Les actionnaires décident de convertir le capital social actuellement en LUF en euros.
2. Les actionnaires décident d'augmenter le capital social de 13,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.000 euros par incorporation de réserves.
3. Les actionnaires décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.
4. Les actionnaires décident d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000) euros, représenté par cinq cents (500) actions sans désignation de valeur nominale.

Windhof, le 11 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Capellen, le 28 mai 2001, vol. 137, fol. 39, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(33983/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RACHOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.250.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.
- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33978/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RADIO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Howald, 23, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 16.364.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

RADIO FINANCE S.A.

Signatures

Administrateurs

(33979/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

REVISTA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 46.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.
- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33984/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RAMILLIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 55.128.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains L-1212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33980/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RAVENELLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.987.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33981/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RIVERBROW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.575.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2001

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 8 mai 2001 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- L'Assemblée élit en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, au poste d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1999.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2001, vol. 553, fol. 4, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33988/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.962.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2001.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(33985/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.962.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 novembre 2000

La cooptation de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée; son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Fait à Luxembourg, le 3 novembre 2000.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2001, vol. 553, fol. 29, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33986/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

ROMANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 64.299.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33989/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RIWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 50.289.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires de la société anonyme RIWA S.A., tenue l'an deux mille un (2001), le 11 mai, à 11.00 heures, à son siège social à Luxembourg:

Première résolution

A. Révoquent avec effet immédiat l'ensemble des anciens administrateurs de la société;

B. Le siège social de la société est transféré au 5, rue de la Reine à L-2418 Luxembourg;

C. Nomment administrateurs:

5. La société PARSON CAPITAL S.A., établie et ayant son siège social à Panama,

6. La société SYBARRIS GROUPS Ltd., établie et ayant son siège social au Delaware,

7. Monsieur Shahid Mahmood, Margrietstraat, 9, NL-1432 HR Aalsmer,

8. Nomment administrateur-délégué, Monsieur Shahid Mahmood, Margrietstraat, 9, NL-1432 HR Aalsmer, avec tout pouvoir pour engager la société conformément aux exigences du Ministère des Classes Moyennes en matière d'autorisation d'établissement.

D. Emission de deux titres au porteur de cinquantes actions A et B.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Pour copie conforme

G. Bouneou

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 40, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33987/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

SANIFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 57.370.

L'an deux mille un, le neuf mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SANIFINANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 131 du 18 mars 1997.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 259 du 14 avril 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles Lahyr, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marta Kozinska, employée privée, demeurant à B-Meix-le-Tige.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent quarante-six mille (146.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital à concurrence de quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cent quarante-six millions de francs luxembourgeois (146.000.000,- LUF) à cent soixante millions de francs luxembourgeois (160.000.000,- LUF) par l'émission de quatorze mille (14.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2.- Libération des quatorze mille (14.000) actions nouvelles par l'incorporation au capital des réserves libres à concurrence de quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF) et attribution gratuite des quatorze mille (14.000) actions nouvelles aux actionnaires actuels au prorata de leur participation actuelle dans le capital.

3.- Augmentation du capital à concurrence de un million trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (1.359.600,- LUF) pour le porter de cent soixante millions de francs luxembourgeois (160.000.000,- LUF) à cent soixante et un millions trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (161.359.600,- LUF) par l'incorporation au capital des réserves libres à concurrence de un million trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (1.359.600,- LUF) sans émission de nouvelles actions.

4.- Adoption de l'EUR comme monnaie d'expression du capital.

5.- Conversion du capital de cent soixante et un millions trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (161.359.600,- LUF) en quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR).

6.- Adoption d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) par action.

7.- Adoption d'un capital autorisé de quarante et un millions d'euros (41.000.000,- EUR).

8.- Modification subséquente de la première phrase de l'article trois des statuts et du montant du capital autorisé à l'article trois des statuts.

9.- Echange des cent soixante mille (160.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune contre cent soixante mille (160.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

10.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cent quarante-six millions de francs luxembourgeois (146.000.000,- LUF) à cent soixante millions de francs luxembourgeois (160.000.000,- LUF) par l'émission de quatorze mille (14.000) actions

nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les quatorze mille (14.000) actions nouvelles sont libérées par incorporation au capital des réserves libres à concurrence de quatorze millions de francs luxembourgeois (14.000.000,- LUF) et elles sont attribuées gratuitement aux actionnaires actuels au prorata de leur participation actuelle dans le capital.

L'existence des réserves libres se dégage d'un bilan du 31 décembre 2000, lequel bilan restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de un million trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (1.359.600,- LUF) pour le porter de cent soixante millions de francs luxembourgeois (160.000.000,- LUF) à cent soixante et un millions trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (161.359.600,- LUF) par incorporation au capital des réserves libres à concurrence de un million trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (1.359.600,- LUF) sans émission de nouvelles actions.

L'existence des réserves libres se dégage d'un bilan du 31 décembre 2000, lequel bilan restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'adopter l'EUR comme monnaie d'expression du capital.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital de francs luxembourgeois en euros au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR, de sorte que le capital social de cent soixante et un millions trois cent cinquante-neuf mille six cents francs luxembourgeois (161.359.600,- LUF) sera remplacé par quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR).

Sixième résolution

L'assemblée décide d'adopter une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) par action.

Septième résolution

L'assemblée décide d'adopter un capital autorisé de quarante et un millions d'euros (41.000.000,- EUR).

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier la première phrase du premier alinéa de l'article trois et le deuxième alinéa de l'article trois des statuts comme suit:

En français:

«**Art. 3. Premier alinéa, première phrase.** Le capital social souscrit est fixé à quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR), représenté par cent soixante mille (160.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

«**Art. 3. Deuxième alinéa.** Le capital social pourra être porté à quarante et un millions d'euros (41.000.000,- EUR) par l'émission de nouvelles actions.»

En anglais:

«**Art. 3. First paragraphe, first sentence.** The subscribed corporate capital is set at four million euro (4,000,000,- EUR), represented by one hundred and sixty thousand (160,000) shares with a face value of twenty-five euro (25,- EUR) each, fully paid up.»

«**Art. 3. Second paragraph.** The corporate capital may be raised to forty-one million euro (41,000,000,- EUR) by the issue of new shares.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide d'échanger les cent soixante mille (160.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune contre cent soixante mille (160.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ quatre-vingt mille francs luxembourgeois (80.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Lahyr, M. Kozinska, P. Marx. E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2001, vol. 418, fol. 2, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 mai 2001.

E. Schroeder.

(34000/228/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RTL 4 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 55.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

(33992/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

RTL 4 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 55.038.

EXTRAIT

Il résulte des décisions unanimes de l'Assemblée générale annuelle reportée des actionnaires, tenue au siège de la société, le 2 avril 2001, que:

- L'Assemblée générale donne acte des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises.

- L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000 tels qu'ils sont soumis.

- Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide l'affectation au report à nouveau du résultat de l'exercice écoulé, soit une perte nette de LUF 779.866,-.

- L'Assemblée Générale donne, pour l'exercice social écoulé, décharge de leur gestion à chacun des administrateurs et de l'exercice son mandat au Réviseur d'entreprises.

- L'Assemblée générale décide de proroger le mandat comme administrateur de M. Henri Tornambe pour une durée se terminant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'an 2001.

Pour extrait conforme aux fins de la publication dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2001.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2001, vol. 553, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33993/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.

SAINT LAURENT FINANCE S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 37.543.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 15 janvier 2001

Le Conseil d'Administration décide le changement de siège social de la société, avec effet au 1^{er} février 2001, comme suit:

Ancien siège social: 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Nouveau siège social: 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2001, vol. 553, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33995/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2001.
